

Rapport annuel 2016



ASSOCIATION DES MÉDECINS DU CANTON DE GENÈVE

Sommaire

Billet du président de l'AMG	page 4
Assemblée générale	page 5
Conseil	page 6
Assemblée des présidents des groupes de spécialistes	page 8
Bureau du Conseil	page 9
Secrétariat	page 12
Commission de déontologie et de conciliation	page 13
Groupe d'accompagnement des procédures en économicité	page 14
Groupe de médiation patients-médecins	page 15
Evolution de l'effectif des membres 2016	
Nouveaux membres	page 16
Décès, membres passifs, membres en congé	page 17
Démissions, exclusion	page 18
Etat des membres au 31 décembre 2016	page 18

Billet du président de l'AMG

Le succès de l'initiative lancée par l'AMG intitulée *Garantir le secret médical pour tous protège mieux la société*, le rejet par une majorité des membres de la FMH de la structure tarifaire révisée TARVISION et le maintien par le Parlement fédéral de la clause du besoin ont été les faits marquants de l'année 2016.

Avec 11'530 signatures déposées le 4 juillet, l'initiative pour la défense du secret médical a été soutenue par la population genevoise. Lancée à la suite de l'acceptation le 4 février 2016 par le Grand Conseil genevois, à une faible majorité, du projet de loi 11404 restreignant le secret médical, l'initiative cantonale, une première pour l'AMG, a été soutenue par les citoyens genevois de toutes sensibilités politiques, par l'Ordre des avocats de Genève comme par l'Association des juristes progressistes. De nombreux membres de notre association ont récolté des signatures soit sur les stands installés en ville au contact direct de la population, soit dans leurs cabinets. Qu'ils soient remerciés de leur détermination et de leur implication !

7 fois NON : les médecins membres de la FMH ont refusé le 9 juin la proposition de révision du tarif médical ambulatoire TARMED. Face à cet échec, la FMH a réuni pendant l'été les différentes organisations représentées à la Chambre médicale pour obtenir un nouveau contrat en vue de la poursuite de la révision tarifaire dont chacun s'accorde à dire qu'elle est devenue indispensable. Les sociétés de discipline et les sociétés cantonales de médecine ont été consultées. Le projet TARCO (TARMED-consensus) est né. C'est donc dans un esprit constructif que l'ensemble des organisations médicales se sont remises au travail pour pouvoir présenter au Conseil fédéral un tarif médical ambulatoire révisé et acceptable par tous, d'où l'idée du consensus. L'agenda prévoit une présentation à l'Assemblée des délégués de la FMH pour le début septembre 2017. Dans ce dossier, la crainte d'une intervention directe du Conseil fédéral est immense.

Le Parlement fédéral, après avoir voté le 18 décembre 2015 la fin du moratoire sur les installations directes en cabinets médicaux (fin de la règle des trois années de formation obligatoire dans une institution médicale reconnue en Suisse), a fait volte-face le 27 avril 2016 en plébiscitant cette solution (prolongation de la validité de l'article 55a LAMal par 94,1 % des votants). Il a ainsi entériné la clause du besoin allant dans le sens des demandes de la FMH et des organisations médicales.

Les deux assemblées générales de l'année 2016 ont été le lieu d'intenses discussions autour du sujet de la collecte des données structurelles des cabinets médicaux, des projets MAS (Office fédéral de la statistique) et MARS (Office fédéral de la santé publique). Ces débats sont toujours d'actualité et la résistance à la transmission de l'ensemble des données en médecine ambulatoire à l'administration fédérale est forte.

Reconduit à la tête de l'AMG, je tiens à remercier l'ensemble de ses membres pour la confiance renouvelée et le soutien. J'adresse un immense merci à tous ceux qui ont contribué à sa bonne marche et œuvré pour faire avancer nos idées. Les notions d'équité, de qualité et de respect sont fondamentales.

Michel Matter
8 avril 2017

Assemblée générale

Durant l'exercice 2016, l'AMG a tenu deux Assemblées générales le 30 mai et le 14 novembre.

L'Assemblée tenue le 30 mai 2016 :

- a reçu les nouveaux membres qui ont prêté serment (cf. page 17);
- a adopté à l'unanimité le rapport annuel de l'AMG 2015 ainsi que le rapport de l'organe de contrôle et les comptes pour l'exercice 2015, décharge en étant ainsi donnée au Conseil à l'unanimité;
- a entendu une information sur les implications à venir du projet MARS, de M. Jacques Huguenin (responsable du projet à l'Office fédéral de la statistique), du Dr Jürg Schlup (président de la FMH), de M. Philip Moline (responsable de NewIndex), et de M. Anton Prantl (directeur général de la Caisse des médecins).

L'Assemblée tenue le 14 novembre 2016 :

- a reçu les nouveaux membres qui ont prêté serment (cf. page 17);
- a élu comme membres du Conseil, pour un premier mandat de 4 ans allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020 les **docteurs Monique Gauthey et Corinne Isoz**;
- a réélu le **Dr Michel Matter** comme président de l'AMG pour un second mandat pour la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021;
- a approuvé, à l'unanimité, avec 4 abstentions, le montant de la **cotisation** proposé pour 2017 (880 CHF);
- a adopté le **budget 2017** à l'unanimité avec 3 abstentions;
- conformément à l'article 13, al. 2, lettre e des statuts, a donné à l'unanimité à **Rawlinson & Hunter Audit SA** (34, rue de l'Athénée, 1206 Genève), le mandat de réviser les comptes de l'AMG de l'année 2016 (premier renouvellement);
- a reçu des informations portant notamment sur :
 - l'évolution positive, mais à intensifier, de la mise en œuvre de la **Boîte de réception AMG** des données de facturation LAMal et LAA;
 - l'avancement chaotique des travaux relatifs tant à la **révision du tarif ambulatoire TARMED** (projet TARCO) qu'au **projet MARS** sur les données structurelles des cabinets médicaux;
 - l'aboutissement heureux de l'**initiative de l'AMG pour la défense du secret médical**, déposée le 4 juillet 2016 avec plus de 11'500 signatures.

Conseil

Durant l'exercice 2016, le Conseil s'est réuni à dix reprises. Présidé par le Dr Michel Matter, président de l'AMG, il était composé durant cette année des docteurs Didier Châtelain, Pierre-Alain Courvoisier, Florence Emery-Montant, Joachim Karsegard, Mitsuko Kondo Oestreicher, Marc Lacour, France Laurencet, Alain Lironi, Jean Locher, Bernadette Maurice, Christophe Mégevand, Michel Montessuit, Alain Naimi, Fady Rachid, Philippe Vandeplass, Laurent Bernheim (Faculté de médecine), Jean-Michel Gaspoz (HUG), Patrick Saudan (AMAHUG) et Christophe Fehlmann (AMIG).

Outre ses tâches statutaires, en particulier celles relatives à la qualité de membre de l'AMG, le Conseil a traité notamment les dossiers suivants :

25 janvier 2016

Désignation du Bureau 2016

Révision du règlement de la Commission de déontologie

Clause du besoin

Mise en œuvre de l'ODim

Economicité

Boîte de réception AMG des données de facturation LAMAL et LAA

22 février 2016

Secret médical : décision de lancer l'initiative populaire cantonale *Garantir le secret médical pour tous protège mieux la société* après l'adoption du PL 11404 par le Grand Conseil

Economicité et médiation

Répertoire documenté des plaintes des médecins contre les assureurs

Révision globale de la structure tarifaire ambulatoire

21 mars 2016

Initiative de l'AMG pour la défense du secret médical

Boîte de réception AMG

Economicité

Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030

FRC : consultation sur un projet de caisses de compensation cantonales

Désignation de deux assesseurs pour la commission de déontologie de la FMH

25 avril 2016

Modification de la loi fédérale sur la procréation médicale assistée (votation du 5 juin 2016)

Préparation de la Chambre médicale de la FMH du 28 avril 2016

Ordre du jour de l'Assemblée générale du 30 mai 2016

Initiative de l'AMG pour la défense du secret médical

Pharmacie aux HUG

23 mai 2016

Approbation des comptes 2016 à soumettre à l'Assemblée générale du 30 mai
Initiative pour la défense du secret médical
Révision du tarif ambulatoire
FRC : consultation sur un projet de caisses de compensation cantonales

20 juin 2016

MonDossierMedical.ch : état de la situation
Révision du tarif ambulatoire
Société médicale de la Suisse romande
Certificats de maladie en milieu scolaire
Initiative de l'AMG pour la défense du secret médical

5 septembre 2016

Décision du Conseil sur RoKo pour connaître les coûts d'exploitation du cabinet et leur évolution dans le temps
Initiative de l'AMG pour la défense du secret médical
Révision du tarif ambulatoire
Inclusion des honoraires privés dans un « forfait DRG privé » ?
Election à l'Assemblée générale d'automne du 14 novembre 2016
Renouvellement des mandats en matière d'économicité et de médiation pour l'année 2017
Centres médicaux ouverts au-delà des heures habituelles d'un cabinet
Conventions tarifaires : résiliation de la convention signée avec CSS ?

5 octobre 2016

Nomination du prochain secrétaire général sur proposition du Bureau
Organisation des séances de l'AMG
Préparation de l'Assemblée générale du 14 novembre 2016
Initiative pour un *Pilotage démocratique de l'Aéroport de Genève*

7 novembre 2016

Boîte de réception AMG des données de facturation LAMal et LAA : premier bilan
Assemblée générale du 14 novembre 2016 : projet de budget 2017 et élections
Charte qualité de l'Académie suisse pour la qualité en médecine
Chambre médicale de la FMH du 27 octobre 2016
Révision tarifaire
Suicide assisté des personnes âgées
Le marché du médecin

5 décembre 2016

Mise en œuvre du projet MARS
Convention tarifaire privée (LCA) entre l'AMG et la CSS
DRG privés aux HUG
Objectifs cantonaux de l'AMG pour 2017

Assemblée des présidents des groupes de spécialistes

L'Assemblée des présidents s'est réunie à cinq reprises durant l'exercice 2016. Cette assemblée se compose de l'ensemble des présidents de groupe des spécialités représentées à l'AMG. Il s'agit d'un organe consultatif, qui a pour but de faciliter les flux d'information dans les deux sens entre les groupes et le Conseil. Se réunissant dans la semaine qui précède une réunion du Conseil, elle est habilitée à émettre des préavis à son intention sur les sujets qu'il est appelé à traiter.

Lors de ses diverses séances, l'Assemblée des présidents a notamment abordé les sujets suivants :

20 janvier 2016

Clause du besoin

Mise en œuvre de l'ODim

Séance du 4 février sur l'économicité

Boîte de réception AMG des données de facturation LAMal et LAA

16 mars 2016

Initiative de l'AMG *Garantir le secret médical pour tous protège mieux la société*

Valorisation des groupes

Boîte de réception AMG des données de facturation LAMal et LAA

Economicité : bilan de la réunion du 4 février

Répertoire documenté des plaintes des médecins contre les assureurs

11 mai 2016

Révision tarifaire

Initiative de l'AMG pour la défense du secret médical

Vote au Conseil national : prolongation de l'art. 55A LAMal (moratoire) et initiative parlementaire *Accorder plus d'autonomie au personnel soignant*

Vaccination dans les pharmacies

Assemblée générale du 31 mai 2016

Application de l'ODim dans les cabinets : réunion du 17 juin avec le médecin cantonal

31 août 2016

Initiative de l'AMG *Garantir le secret médical pour tous protège mieux la société*

Révision tarifaire

Inclusion des honoraires privés dans un « forfait DRG privé » ?

Conventions tarifaires privées

Boîte de réception AMG des données de facturation LAMal et LAA

2 novembre 2016

Présentation de la future secrétaire générale

Chambre médicale de la FMH du 27 octobre 2016

Révision tarifaire

Assemblée générale du 14 novembre 2016

Décision du Conseil sur RoKo pour connaître les coûts d'exploitation du cabinet et leur évolution dans le temps

Conventions tarifaires privées

Le marché du médecin

Bureau du Conseil

Durant l'exercice 2016, le Bureau a été composé des docteurs Michel Matter, président, Didier Châtelain, vice-président du Bureau, Alain Lironi, trésorier, et Joachim Karsgard, secrétaire. Il s'est réuni hebdomadairement le lundi comme à l'accoutumée (39 séances). En date du 19 septembre, il a tenu une séance hors les murs consacrée notamment à l'amélioration du fonctionnement de l'AMG et aux chantiers à ouvrir.

Le Bureau de l'AMG traite les affaires en cours et prépare les dossiers à l'intention du Conseil, de l'Assemblée des présidents des groupes de spécialistes et de l'Assemblée générale. Son rôle est également de recevoir des représentants des associations ou organismes qui souhaitent exposer leur point de vue auprès de l'AMG. Il assume en outre la fonction de comité de rédaction de *La lettre de l'AMG*.

Parmi les centaines d'objets traités en 2016, on se contentera ici de souligner les **grandes problématiques qui ont le plus mobilisé le Bureau** durant cet exercice :

- **En liaison avec la politique professionnelle** : préparation de l'initiative pour la défense du secret médical, examen des multiples consultations engagées par la FMH ou le Conseil fédéral, développement de la *Boîte de réception AMG* des données de facturation LAMal et LAA de tous les médecins, préavis à l'intention du Conseil concernant la candidature de médecins.
- **En liaison avec la politique du canton** : commissions de structure chargées d'étudier les ouvertures de postes universitaires, concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030, évolution du projet de *MonDossierMedical.ch*, certificats de maladie en milieu scolaire, problématique de l'inclusion aux HUG des honoraires privés dans un *forfait DRG privé*.
- **En liaison avec la politique fédérale** : suivi de nombreux dossiers concernant les conditions-cadres de la pratique de la médecine, la révision du tarif ambulatoire, la saga de la clause du besoin, engagement dans la campagne de la votation fédérale du 5 juin en faveur de la révision de la *loi fédérale sur la procréation médicalement assistée*.

- **Sur le plan administratif** : préparation des comptes et des budgets, relations avec les assureurs, engagement d'un nouveau secrétaire général.

Le président de l'AMG, qui préside le Conseil, son Bureau et l'Assemblée des présidents a conduit de très nombreuses séances à l'AMG, entretenu des contacts avec des organismes variés, et participé comme représentant de l'AMG à des séances :

- de la Chambre médicale de la FMH et de la Société médicale;
- de partenaires institutionnels comme la Direction générale de la santé (Commission quadripartite chargée d'accompagner la mise en place de la clause du besoin, médecin cantonal, pharmacien cantonal) et l'OFPC;
- de plusieurs commissions du Grand Conseil : il a été auditionné le 22 janvier par la Commission de la santé sur la proposition de motion M 2188 : *Autorisation de pratiquer pour les professionnels de la santé : plus de cohérence*; le 20 mai, par la Commission de la santé sur la proposition de motion M 2254 : *Pharmacie publique aux HUG : Mort programmée des pharmacies de quartier*; le 29 août, par la Commission de contrôle de gestion sur la proposition de motion M 2319 : *Fuite des cerveaux aux HUG : arrêtons l'hémorragie !*; le 13 octobre, par la Commission des visiteurs officiels au sujet du *Rapport relatif à la situation et les perspectives de soins psychiatriques en milieu de détention du Professeur Giannakopoulos*. En outre, représentant le président, les docteurs Alain Lironi et Joachim Karsegard ont été entendus le 7 octobre par la Commission de la santé au sujet du rapport RD 1133 sur la *Planification sanitaire du canton de Genève 2016-2019* et le Dr Sylvia Quayzin Hooton, présidente du Groupe des psychiatres, sur la pétition P 1854-C *concernant la situation de la psychiatrie adulte*. Enfin, le Dr Didier Châtelain, président du Groupe des Médecins de famille Genève, a été auditionné le 9 décembre par la Commission de la santé sur le projet de loi PL 11870 *modifiant la loi sur la santé (Pour garantir le suicide assisté dans les EMPP et EMS)*;
- de commissions dépendant du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (*Groupe de travail chargé de proposer et coordonner une série d'actions visant à lutter contre la pénurie des professionnels de la santé, Groupe de travail chargé de coordonner la prise en charge des urgences médicales*) et du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (*Groupe de travail chargé de la formation d'assistant-e médical-e*);
- de la Faculté de médecine (*Commission de l'enseignement*), des HUG (*Conseil d'administration, Commission paritaire de planification et de prospective hospitalo-universitaire*) et de l'Association PRISM;
- avec nos multiples partenaires : Société Médicale de Genève, Genève-Cliniques, Fédération des Entreprises Romandes, HON, Médecine et Hygiène, PlanèteSanté, PharmaGenève, PhysioGenève, etc.

De nombreux médecins de l'AMG ont participé :

- à la vie de la FMH : Jean-Claude Brückner, Didier Châtelain, Florence Emery Montant, Jean-Pierre Grillet, Joachim Karsegard, Marc Lacour, France Laurencet, Michel Matter, Bernadette Maurice, Alain Naïmi, Philippe Rheiner et Pierre-Alain Schneider comme *délégués à la Chambre médicale*; Jean-Claude Brückner comme membre de sa *Commission de gestion*; Jean-Pierre Grillet, comme *délégué à l'Académie suisse de la qualité médicale (ASQM)*; Brigitte Zirbs Savigny comme *déléguée à l'Assemblée annuelle des délégués pour les questions des assistantes médicales*;
- à diverses institutions ou commissions officielles cantonales : **Michel Matter** au Conseil d'administration des HUG, **Didier Châtelain** au Conseil d'administration de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD), **Fady Rachid** au Conseil d'administration de CTESIAs, **Dominique Hegelbach** au Conseil d'administration des Cliniques genevoises de Joli-Mont et Montana, **Bertrand Jacot Des Combes** au Conseil de la Fondation pour la prévention du cancer du sein, **Pierre-Alain Schneider** au Conseil de la Fondation IRIS, **Gilles Mériier** au Comité du Projet MonDossierMedical.ch, **Marc Leckie** à la Commission consultative en matière d'addictions, **Pierre-Alain Schneider** à la Commission consultative chargée d'évaluer les titres étrangers en médecine, **Michel Matter** à la Commission quadripartite consultative en matière de limitation de l'admission des fournisseurs de prestations à pratiquer à charge des assurances, **Laurent Pinget** (médecine interne générale), **Guy Donati** (ophtalmologie), **Eric Mégevand** (gynécologie et obstétrique), **Thierry Glauser** (médecine pratiquant des interventions de type chirurgical ou diagnostique) à la Commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients, **Philippe Vandeplass** à la Commission consultative de l'aide sanitaire urgente, **Jacqueline Caillat** à la Commission sur les violences domestiques, **Alain Lironi** à la Commission consultative en matière de planification hospitalière, **Joachim Karsegard** à la Commission de coordination du réseau de soins et maintien à domicile ou informelles : **Philippe Schaller** au Réseau de Soins Asile de l'Hospice général, **Konstantine Buxtorf Friedli** au groupe de travail réunissant médecins et médecins-dentistes autour de la mise en œuvre de la révision de l'Ordonnance fédérale sur les dispositifs médicaux (ODim), **Michel Matter** et **Sylvia Quayzin** au Groupe de travail Urgences psychiatriques-santé mentale à domicile.



Dépôt des signatures le 4 juillet 2016
au Service des votations

Secrétariat

Sur le plan de son personnel (3,6 postes répartis entre 4 collaborateurs), la marche du secrétariat en 2016 a été marquée par la stabilité de l'équipe. Appelée à remplacer, à dater du 1^{er} février 2017 M. Paul-Olivier Vallotton, secrétaire général depuis le 15 juin 2007, Mme Bénédicte Dayen, avocate, a rejoint le secrétariat le 1^{er} novembre 2016.

Sur le plan opérationnel, l'équipe du secrétariat :

- a répondu aux usuelles, mais innombrables demandes d'informations de patients ou de médecins relatives aux domaines les plus divers : recherche d'un médecin, attribution des droits de pratique, ouverture ou fermeture d'un cabinet, procédures d'économie ouverte par Santésuisse, annuaires escrocs, secret médical, commandes d'imprimés divers, questions relatives à la conservation des dossiers médicaux, aux assurances, problèmes de personnel dans les cabinets médicaux, conditions d'adhésion à l'AMG, questions d'honoraires ou de déontologie, etc.
- a géré le changement de statut des membres ainsi que l'admission de 98 nouveaux médecins (cf. pages 17 à 19);
- a organisé la tenue des deux Assemblées générales, assuré le secrétariat du Conseil, de l'Assemblée des présidents des groupes de spécialistes, du Bureau et de la Commission de déontologie;
- a organisé une séance d'information le 10 mai 2016 sur la révision du tarif ambulatoire, qui a réuni près de 200 médecins;
- a assuré l'organisation de deux séminaires à l'intention des médecins nouvellement installés (les 9 et 23 mars : 35 participants, et les 28 septembre et 12 octobre 2016 : 29 participants);
- a promu activement, en collaboration avec la Caisse des médecins, la mise en œuvre et le développement de la *Boîte de réception* AMG des données de facturation LAMal et LAA des médecins;
- a géré les aspects concrets et pratiques de l'initiative pour la défense du secret médical : envoi des feuilles de signatures, réception et contrôle de toutes les signatures, réservation des stands, etc.;
- a mis sur pied trois conférences de presse : les 24 février et 4 juillet, à l'occasion du lancement et de l'aboutissement de l'initiative cantonale de l'AMG *Garantir le secret médical pour tous protège mieux la société*; le 10 mai, sur les enjeux de la modification de la loi sur la procréation médicalement assistée, soumise au peuple le 5 juin;

- a assuré la parution de *La liste officielle des membres 2016*, de dix numéros de *La lettre de l'AMG* et, pour la sixième fois, de *l'Annuaire genevois de professionnels de la santé 2017*, qui a été distribué au mois de novembre à tous les ménages du canton (230'000 exemplaires);
- a géré la mise à jour quotidienne du site Internet de l'AMG, développé l'application iPad /Android *MedAMGe* et mis en ligne la revue de presse 4 fois par semaine.

Commission de déontologie et de conciliation (CDC)

Membres : docteurs Jean-Marc Reymond (nouveau président dès le 1^{er} janvier 2016, interniste), Luisa Jacot Des Combes (psychiatre), Claudio Soravia (chirurgien), Pierre-Alain Schneider (radiologue, nouveau membre), assistés de Me Philippe Ducor, avocat-conseil de l'AMG, et de Mme Françoise Perrier, secrétaire. Les membres sont élus par le Conseil pour 4 ans : les docteurs Reymond et Soravia ont commencé leur premier mandat en septembre 2008, qui a été renouvelé pour 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2013; la Dre Jacot Des Combes a débuté son premier mandat de 4 ans le 1^{er} janvier 2014 et le Dr Schneider le 1^{er} janvier 2016.

La CDC s'est réunie huit fois au cours de l'année 2016 pour traiter dix-sept affaires à la suite de plaintes, dont 11 de médecins, 5 de patients et 1 d'une assurance sociale. Dans le cadre de ces litiges, 10 médecins ont été entendus ainsi que 1 patient.

Neuf plaintes ont été classées après instruction, aucune faute déontologique n'ayant pu être retenue, une plainte classée fait aujourd'hui l'objet d'un recours à l'instance supérieure. Six litiges ont été sanctionnés d'un blâme, dont trois assortis d'une amende. Trois litiges sont encore en cours d'instruction. Un recours d'une affaire antérieure à 2016 a été rendu par la FMH, qui a confirmé la décision de la CDC. Deux décisions sur des recours à l'instance supérieure de la FMH sont encore attendues pour des litiges datant d'avant 2016.

Une nouvelle base de données de la commission de déontologie de la FMH est actuellement opérationnelle et les différentes commissions de déontologies cantonales rapportent de manière anonymisée les sanctions et le type de litige auxquels elles ont été confrontées, cette base de données n'est accessible qu'aux ayants droit des commissions de déontologie cantonales.

Une réunion des membres des différentes commissions de déontologie des sociétés médicales de Suisse romande a eu lieu durant l'année et a permis de confronter nos manières de procéder et le type de litiges que les commissions de déontologie sont amenées à instruire. Il est à noter que le canton de Genève semble remporter la palme du nombre de dossiers à traiter.

Je remercie les membres de la commission pour leur travail intègre et engagé, ainsi que notre avocat conseil et notre fidèle secrétaire qui nous secondent avec compétence et efficacité.

Dr Jean-Marc Reymond

Groupe d'accompagnement des procédures en économicité

L'article 32 LAMal impose aux prestataires de soins d'agir de façon *économique, adéquate et efficace*. L'article 56 précise le devoir de contrôle de ce caractère économique.

En l'absence d'une convention tarifaire avec Santésuisse pour le canton de Genève, les procédures en économicité se déroulent sous la direction de l'office romand de Santésuisse. Les collaborateurs de cet office et les membres du groupe d'accompagnement ont des contacts réguliers. Les médecins dont les indices statistiques sont remarquables, se voient interpellés en trois étapes : *lettre d'information, demande d'entretien* et enfin *convocation pour conciliation et rétrocession éventuelle*.

Sur demande, l'AMG peut apporter un soutien technique aux membres concernés par ces procédures. Cette intervention est d'autant plus efficace qu'elle est requise dès la première étape. Une défense efficace dépend de la disponibilité de données structurées concernant le mode de facturation du cabinet. A ce jour, une analyse type *Miroir du cabinet* de CTESIAS reste le document le plus pertinent.

En 2016, les procédures ont porté sur les chiffres statistiques de 2014. En ce qui concerne le canton de Genève, Santésuisse a envoyé 25 (70 dans le rapport 2015) *lettres d'information*, convoqué 14 (17) médecins pour un *entretien* et cité 3 (5) médecins en *séance de conciliation*. Total des cabinets intimés : 42.

15 confrères (36 en 2015) ont demandé à être conseillés pour répondre à la *lettre d'information*, 10 (5) ont demandé à être aidés pour préparer un *entretien* et 2 (3) ont requis la présence de l'AMG lors de la séance de *conciliation*. L'issue finale de ces deux tentatives de conciliation n'a pas été communiquée par les intéressés à l'AMG.

Une nette détente en ce qui concerne le nombre de dossiers à suivre a permis de proposer aux présidents et aux experts tarifaires des groupes cantonaux de discipline *des ateliers pratiques* de lecture des documents statistiques utilisés par Santésuisse lors d'une procédure. Cinq groupes de discipline ont saisi cette opportunité.

Le canton de Genève n'a pas de convention tarifaire, de ce fait il n'y a pas, comme dans la majorité des autres cantons, de commission paritaire pour traiter les procédures en économicité.

Une modification de l'article 56 LAMal (art.56, al. 6, 23.12.2011), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013, impose aux fournisseurs de prestations et aux assureurs de convenir d'une méthode de contrôle du caractère économique des prestations, ce dans un délai de 12 mois. A ce jour aucun modèle convaincant n'a été proposé par les partenaires. Le délai de mise en place étant dépassé, la loi donne la faculté au Conseil fédéral d'imposer son propre modèle.

Un groupe de travail composé d'experts de la FMH, de Santésuisse et de Curafutura a élaboré un nouvel algorithme pour le filtre ANOVA. Cet algorithme sera évalué par une instance indépendante courant 2017. Il est attendu de ce nouvel outil une diminution du nombre de cabinets intimés inutilement et par voie de conséquence une augmentation des cabinets mis en examen avec pertinence.

Il faut se rappeler en permanence que l'annonce de l'ouverture d'une procédure est toujours une épreuve psychologique pour les confrères concernés.

Le groupe d'accompagnement est composé des docteurs Jacqueline Caillat, André Assimacopoulos et Jean-Claude Brückner, qui agissent sur mandat du Conseil de l'AMG.

Docteur Jean-Claude Brückner

Groupe de médiation patients-médecins

Ayant constaté lors de sa séance du 22 mars 2010 que le contrôle des honoraires selon l'article 30 des statuts ne fonctionnait pas à satisfaction, le Conseil, sur proposition du Bureau, a décidé que celui-ci mènerait une politique expérimentale sous l'angle de la médiation entre patients et médecins, suivie, si celle-ci se révélait concluante, d'une proposition de modification des statuts. Cette expérience a été reconduite par le Conseil d'année en année : lors de sa séance du 22 juin 2015, celui-ci en a confié le mandat aux docteurs Marc Lacour et France Laurencet qui travaillent en collaboration directe avec le secrétaire général de l'association.

Le groupe vérifie donc, à la demande des patients, le bien-fondé des factures dans la perspective d'émettre un avis éclairé et, le cas échéant, des recommandations dans un but unique de médiation. Les avis émis le sont à bien plaisir (il ne s'agit donc pas d'une procédure juridique) et ne sont nullement contraignants pour les parties.

L'année 2016 a été marquée par une augmentation des demandes : après le creux de 2015 (9 demandes), ce sont 15 plaintes de patients (sur les 25 reçues au secrétariat) qui ont été transmises au groupe, via le secrétariat de l'AMG : 14 ont concerné une facturation LAMal et 1 une facturation en clinique privée. Les motifs de contestations comprenaient : des factures pour des rendez-vous non annulés (5 cas); des tarifications non conformes (3 cas); des surfacturations (4 cas) et des cas isolés (3) de factures contestées, à tort, de travail relevant d'une mauvaise pratique et, enfin, de travail facturé sans mandat du patient.

Ce travail améliore certainement la qualité de réponse aux demandes adressées à l'AMG ainsi que l'image de l'AMG auprès des patients, qui se sentent entendus. Si la tendance d'augmentation actuelle se poursuit, il sera bientôt nécessaire d'intégrer le *Groupe de médiation patients-médecins* dans les statuts de l'AMG, pour le rendre légitime et aussi pour pouvoir justifier ses coûts de fonctionnement auprès de nos membres.

En règle générale, ces plaintes n'aboutissent à l'AMG que par manque de dialogue entre le patient et son médecin (ou son secrétariat).

Dr Marc Lacour et Dr France Laurencet



Evolution de l'effectif des membres 2016

Nouveaux membres : 98 nouveaux membres ont été admis

Andrew	ABDEL-SAYED	Sabine	HALLER
Sophie	ABRASSART	Mehdi	HAMDANI
Jérôme	AGHAIE KAKROUDI	Hassen	HASSANI
Marc	ALDENKORTT	Joana	JIMENEZ MARTIN-NAVARRETE
Samia	ALLAOUA	Adriana	KETA
Hany	AMMANE	Chafika	KIES
Ajshe	AVDILOVA IBRAIMI	Amine	KORCHI
Spyridoula	BAGETAKOU	Mary	KURIAN
Eric	BAL	Sylvie	LACROIX
Nathalie	BALLY	Emmanuel Alexis	LAFFITTE
Yves	BAMBULE	Tommaso	LEIDI
Mircea	BANCILA	Fatima	MAHOU SENNOUNI
Victor	BANCILA	Sarah	MALACARNE
Claudia	BARRIGA	Maude	MASSON-BABEL
Elena	BARRO	Catherine	MASSON-MONGUZZI
Céline	BARRO-ROSSIER	Olivia	MAZZOLA EUSÉBIO
Cyrielle	BELA	Yann	MICHEL
Wilson	BELAIEFF	Pierre-Raphaël	MICHELET
Tiziana	BELCASTRO	Anna	MIKULICH
Jeanne	BERNER	Corinne	MISEREZ ZAUGG
Pascale	BERTOSSA-SCHWEIZER	Maria	MOSCHELLA
Isabel	BOEHLER	Patrick	MYERS
Silvia	BONFANTI	Arnaud	NAVILLE
Vincent	BURKI	Vania de Fatima	NOGUEIRA-LOURES
Anne-Virginie	BUTTY	Grigorios	NOTARIDIS
Irina	BUTZ	Ayse Hulya	OZSAHIN-BERKARDA
Alessandra	CANUTO	Véronique	PEIM
Paola	CHEVALLIER-RUGGERI	Cécile	ROSSI
Danny	CHUNG	Xavier	ROUX
Mireille	COMTESSE	Naouaf	SABEH
Duc My	DAO	José	SALDARRIAGA
M'hamed	DAROUICHI	Maria-Georgeta	SANDULOVICIU
Olivier	DE SENARCLENS	Coralie	SCHNYDER-JORIS
Alexander	DE SMET	Bahar	SCHREVE
Rocco	DELLA TORRE	Sandrine	SIEWE TCHOKOTEU
Nicolas	DERIAZ	Nicolas	SIMIONI
Dahila Amal	DJEMA	David	TCHERNIN
Victoria	DUTHON	Georgios	TSIMPLOULIS
Claire	DUVAL	Nektaria	VARFI
Catherine	FALCONNET	Mélissa	VETSCH
Hairong	FAN STOUFFS	Fleur	VILMIN-DUPLA
Murielle	FARQUET DUNON	Alicia	VISCHER
Scheherazade	FISCHBERG	Aaron	VUNDA MUDIAMA
Anne	FRANCOIS	Daniel	WAGBE
Natalia	FUERTES FERNANDEZ	Gregory	WIRTH
Nadja	GARDIJAN	Aikaterini	XEKARDAKI
Daliah	GINTZBURGER BRIQUEZ	Djamel	ZERAÏ
Elodie	GIRARD	Eliane	ZEUKENG
Shpresa	GJONI	Jean-Luc	ZILTENER

Décès : 24 confrères nous ont quittés

Françoise	BODMER	22.06.2016	Ernest	MEYER	31.01.2016
Jelena	DAVIDOVIC	28.05.2016	Serge	MORET	13.04.2016
Hakan	ERBUKE	24.06.2016	Nicos	NICOLAIDIS	08.07.2016
Claude	FERNEX	08.02.2016	Georges	PAPADIMITRIOU	20.12.2016
Lily	FULOP	03.10.2016	Bernard	PETITPIERRE	05.05.2016
Tamas	FULOP	03.10.2016	Cécile	PREMET	06.10.2016
José	GUIMON	05.12.2016	Yves	RACLOZ	17.06.2016
Messaoud	HAROUD	21.07.2016	Pierre	RENTCHNICK	01.06.2016
Aki Asseri	HINTSA	15.11.2016	Martin	SIGAM	11.05.2016
Yusuf	KAPANCI	19.01.2016	Karin	SUTTER	05.09.2016
Michel	KIENER	06.09.2016	Alex	TROXLER	16.12.2016
Verena	LANDAIS	10.03.2016	Alexander	UGNIVENKO	15.10.2016

Membres passifs (48)

Raymond	BANDELIER	Thierry	KOBEL
Horace	BARSAN	Alice	KOERFFY
Pierre	BECK	Dominique	LAUFER
Jean-François	BOLLE	Marie-Christine	LAVERRIERE
Olivier	BROCCARD	Fereydoun	LAVI
Alain	CHIPIER	Rémy	MARTIN-DU-PAN
Jean-François	CLAIVAZ	Isabelle	MASOUYE
Georges-André	DAVOINE	Patrick	MIRIMANOFF
Pierre	DAYER	Frédy	MOSER
Philippe	DE MOERLOOSE	Michel	MOTTAZ
Jean-Luc	DESAULES	Yves	MOTTAZ
Chahrokh	ELAHI	Michel	NEUFELD
Gabrielle	ELEMER	Gholam	NICOUCAR
Béat	FRIEDLI	Francois	POGET
Bernard	GALLAY	Pierre	REUST
Bernard	GARCIA	Thierry	ROCHAT
Henri-Louis	GAY	Etienne	ROUX
Anna	GRABOWSKA	Marlyse	SELLEGER-PRADERVAND
Alain	GUIGNET	Marc	SINNIGER
André	HAYNAL	Denis	SPAHNI
Claudine	JEANNET	Urs	SPILLMANN
Huguette	JODRY-BRANDT	Christophe	STELLING
Alain	JOLIAT	Viviane	STUCKI
Marie-José	JUSTAFRE	Pierre-André	TORNAY

Membres en congé (10)

Patrick	AMRAM	Fulvia	RAIOLA
Daphné	DU PASQUIER	Isabelle	SCHNYDER SCHRIBER
Anne-Claude	GEORGE	Peter	SCHRIBER
Jean-Claude	JAVET	Barbara	STRYJENSKI WEISSE
Béatrice	LOPEZ DE LA VEGA	Christophe	WIAUX

Démissions (12)

Françoise	ANSERMET	Eric	PEREZ-CAMPAGNE
Thomas	CAZARENTRE	Pietro	ROBERTI DEL VECCHIO
Alain	GUNN-SECHEHAYE	Christian	VIQUERAT
Gabriel	LUCCHETTA	Francesco	VOLONTÉ
Angélique-Zorana	MARET	Djamel	ZERAÏ
Erika	MULLER	Angelika	ZIRBS

Exclusions administratives (2)

Maja	RABAEUS
Christine	FRAYRET

Etat des membres au 31 décembre 2016 :

soit :	2857 membres	(1133 femmes, 1724 hommes),
	2318 membres actifs	(985 femmes, 1333 hommes)
	501 membres passifs	(127 femmes, 374 hommes)
	38 membres en congé	(21 femmes, 17 hommes)



Récolte de signatures dans les Rue-Basses (juin 2016)